

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE du 06/06 /2019

Sous la présidence de Mme Blasco, directrice, en présence :

- de Madame L'inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
- De Monsieur LEMAIRE, maire excusé
- De M. Mariani, adjoint aux affaires scolaires, excusé
- De Mme Cauchebrais, service scolaire de la mairie excusée
- De M. Bonin DDEN excusé
- des enseignantes : Mmes Caldara, Mallet, Raymond, Le Hellegouarc'h, Smittarello, Château, Delsupexhe.
- des représentants des parents, élus au conseil d'école :
- AGPG : Titulaires : Mme Fiquet, Mme Dunyach, Mme Lepenant, Mme Authelet Champol, Mme Da Silva
- API : Titulaires : M. Poinsignon, , Mme Faivre, Mme Atlas, Mme Plard, M. Pereira, Mme Davoust, Mme Lloveras

Madama Blasco ouvre la séance à 18h30.

Points principaux à aborder lors du Conseil d'Ecole du 06/06/2019 :

- A. Désignation d'un secrétaire et passage d'une feuille d'émargement
- B. Fête de l'école
- C. Bilan des activités extra-scolaires
- D. Effectifs prévisionnels
- E. Mairie :
 - o Travaux 2019
 - o Investissements
- F. Date pour la commission des élections de parents et du prochain conseil d'école

A. Désignation d'une secrétaire : Mme Raymond est désignée comme secrétaire de séance.

B. Fête de l'école :

La fête de l'école en date du 11 mai 2019 a été annulée pour des raisons de météo pluvieuse. Peu de parents avaient prévu de s'inscrire au barbecue.

De ce fait, en accord avec les parents élus et organisateurs de la fête, nous avons choisi de reporter la fête de l'école au mois de septembre.

Les CM2 seront les bienvenus. Il y aura des jeux, un barbecue, une tombola. Une réunion préparatoire aura lieu le 2 juillet à 18h pour les parents organisateurs.

La date est fixée au 21 septembre 2019

C. Bilan des actions du 3^e trimestre :

1. Bilan des classes de découverte :

- Mme Le Hellegouarc'h, Mme Château :

Le séjour s'est très bien passé, et comme toujours il était trop court.

La restauration, l'encadrement par les animateurs et les accompagnateurs ont été très satisfaisants. Mme Faivre remercie les enseignantes pour les messages transmis chaque soir

2. Chorale du 28 juin 2019 : Le gymnase est réservé en cas de pluie.

18h : ouverture du portail pour que les parents puissent récupérer les lots des tickets gagnants. (Stand tenu par les parents) ; les enfants seront avec les enseignantes. 18H45 début de la chorale. A la fin de la représentation, gâteaux, boissons apportés par les parents pour avoir un moment festif.

3. Les deux classes de Cm1 ont été sélectionnées pour passer une épreuve d'évaluation TIMSS :

Sur une demi-journée, les élèves ont eu à remplir un questionnaire de sciences et de mathématiques. Il s'agit d'une enquête internationale pour évaluer le niveau de connaissances des élèves de CM1. Une partie de l'évaluation s'est faite à l'aide de tablettes numériques et une autre sur document papier. Tout étant anonyme, il n'y aura pas de retour sur école. Peut-être un retour national. Cette étude aura lieu sur le long terme pour étudier l'évolution.

4. Projets et sorties de fin d'années:

13 mai à 18h30 : rencontre parents de CM2 et Principale du collège à l'école Molière.

14 mai : sortie des CP/CM2 et CM1 au zoo de Cerza (intervention sur les ours polaires et les loups blancs de Sibérie)

3 juin : accueil des parents des futurs CP : Mme Caldara et Mme Delsupexhe ont présenté le CP aux parents et Mmes Blasco a fait une visite de l'école aux enfants.

4 juin : sortie des CE2 Mme Smittarello au parc de Samara autour de la préhistoire et de l'Antiquité

6 juin : Journée portes ouvertes à l'Ecole de Musique, avec une présentation par les professeurs de l'école de 7 instruments. Les classes de Mme Château, Mme Smittarello, Mme Delsupexhe et Mme Raymond y participeront.

6 juin : Les CM2 visitent le collège, 1h de cours de Technologie, sciences, 1h de questions réponses.

14 juin : Mme Raymond fera son échange avec l'école de Vaux Sur Seine.

18 juin : Les deux classes de CM1 iront au château de Breteuil.

20 juin : Sortie CM2 Mme Mallet au parc de Théméricourt

21 juin : Les deux classes de CE1 iront à Chartres, à la maison de l'éducation.

25 juin : la mairie offre un spectacle de rue dans le cadre du festival contepourien.

Mme Chardey, infirmière scolaire est intervenue auprès des CM2 pour l'attestation de Porter Secours.

Nous remercions la présence et l'aide de la Police Municipale lors de toutes nos manifestations.

Exercice trimestriel de sécurité incendie :

Prés l'Abbé : Date de l'exercice : fin juin

D. Structure de l'école et RASED :

Structure actuelle :		Prévisions par niveau 2019-2020	
CYCLE II	<u>111</u>	CYCLE II	127
CP	<u>36</u>	CP	52
CE1	<u>49</u>	CE1	35
CE2	<u>26</u>	CE2	43
CYCLE III	<u>84</u>	CYCLE III	130
CM1	<u>44</u>	CM1	25
CM2	<u>40</u>	CM2	43
Total	<u>195</u>	Total	198

A priori la structure de l'école sera : 2 CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CE1/CE2, 1CE2/CM2, 1CM1, 1CM2.

F. Mairie : Travaux effectués 2018/2019

Classe 1 Mm Blasco	Classe 2 Mme Chateau	Salle 3 (Informatique)	Classe 4 Mme Caldara	Classe 5 Mme Le Hellegouarc'h	Classe 6 Mme Smittarello
--	Problème de TNI et d'ordinateur	---		Gros problème de TNI et d'ordinateur	
	Classe 8 Mme Delsupexhe	Classe 9 Mme Mallet	Classe 10 Mme Raymond		
		Gros problème de TNI qui n'a pas fonctionné de l'année.			
WC écoles : Révision des robinets Chasses bruyantes Robinetterie désuète	Des néons ont été changés et des interrupteurs dans les classes	Installation d'un portillon sous le préau Pré L'abbé pour fermer l'accès à la cantine.	Couloirs et salles de classes fuites radiateurs	Installation d'un dôme dans le hall d'entrée : moins d'humidité et moins de fuite d'eau.	

Confirmation des investissements et demandes de travaux pour l'année 2019 :

- Réparation de la fuite d'eau du toit et changement des huisseries de l'école côté Pré L'abbé ? Monsieur LE Maire a répondu par mail que tout est budgété et que les travaux seront prévus courant de l'année 2019/2020
- Réparer les gouttières du préau Côté Pré L'abbé pour éviter les flaques

d'eau sous le préau.

- Installation de poubelles plus volumineuses et fermées dans les 2 cours.
- Achat de Tables et chaises (Classe 9 et classe 2)
- Aménagement du hall de l'école : suppression du vestibule en verre (beaucoup de moisissures) projet d'aménagement à voir avec les élèves.
- **Toutes les classes équipées de TNI : nettoyer les filtres des nouveaux projecteurs et prévoir un stock de lampes.**
- Branchement de la citerne à eau pour le potager
- Installation de bancs dans la cour et installation d'une barrière de protection du potager (prévue cet été)
- Suppression de la partie herbe devant l'issue de secours rue Pré L'abbé et remplacement par une zone bétonnée et cimentée (même devant toute la façade de l'école (car c'est plus une zone de déjection canine qu'une zone verte)
- Peinture au sol dans la cour Pré L'abbé : prévu cet été
- Panneaux d'affichage dans les classes 1 et 2 côté Pré L'abbé

Bilan OCCE :

Comme le solde ne peut être validé qu'après la chorale avec le bénéfice de la tombola,

Nous ferons un bilan lors du premier conseil d'école.

Informations complémentaires :

- Accueil des CP pour la prochaine rentrée scolaire : nous sommes dans les mêmes conditions de sécurité que lors de la précédente rentrée : Les élèves de CP seront accueillis en “décalé” à 8h45 avec l’entrée par la porte vitrée rue des Prés L’abbé.
- Les listes de classe ne seront pas affichées avant la rentrée. Les listes de fournitures seront affichées à la porte et publiées sur le site de l’école.
- Cette année la Boum des CM2 aura lieu le 21 juin à la salle des fêtes pour les classes de l’école Corneille, Molière et Couvry.
- La mairie offrira à chaque élève de CM2 une clé USB.

- Mme Nioche, Référente Prévention du pôle enfance jeunesse.

C’est un nouveau poste qui dépend du territoire d’action départemental.

Son rôle est de faire de la prévention auprès des familles, dans le domaine de la parentalité, de l’aide à l’éducation. Elle pourra participer aux réunions en accord avec les familles.

Son numéro sera affiché à l’entrée de l’école. Elle prendra contact avec les parents d’élèves. Des actions sur le sommeil, les addictions, le rôle des écrans ont été lancées dans certaines écoles. Son numéro de téléphone sera rajouté sur le document d’information de rentrée.

Constitution de la commission des élections de parents

La commission des élections de parents se réunira en début d’année scolaire pour préparer les prochaines élections au conseil d’école. La date retenue est le **jeudi 12 septembre 2019 à 18h30**.

- La directrice.
- Un enseignant volontaire

- Le Délégué Départemental de l’Education Nationale
- Des parents élus :
- Un représentant de la Mairie.
- Deux représentants de parents élus seront retenus pour vérifier les comptes de l’OCCE.

Remerciement aux associations de parents pour l’organisation de nombreuses activités, dans le but de donner des moyens supplémentaires à l’école dans le cadre de sorties pédagogiques et d’activités scolaires. Cela prend beaucoup de temps et nécessite de la disponibilité et du bénévolat.

Diffusion du compte-rendu du Conseil d’école :

Le compte-rendu du Conseil d’Ecole sera affiché à l’école et publié sur le site, en accord avec Madame L’inspectrice.

L’équipe enseignante propose de permettre aux familles de télécharger sur le site de l’école afin de ne pas avoir à le photocopier.

Adresse du site internet de l’école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, à la DSDEN de Versailles: <http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La directrice :

Le secrétaire, Mme Raymond :

Pour l'AGPG, Madame Fiquet :

Pour l'API, Madame Faivre :